



Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

ULC :

Date : Contrôleur responsable :

Opérateur : NUE :

Adresse :

DIR - 3549 - SCOPE DE BASE [3549] v.1

C: conforme NC: pas-conforme NA: non-applicable	H: chapitre B: annexe A: article	§: paragraphe L: partie P: point				
			C	NC	Pondération	NA

1. Suivi des NC

1. Les non-conformités avec pondération supérieur ou égale à 3 constatées lors de l'inspection précédente ont été corrigées ou un plan d'action a été mis en place.	oui;non;Pas d'application;				
2. Le rapport d'audit, y compris le plan d'action, est disponible <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §10 (1*)</i> <i>Les documents doivent être conservés et être disponibles jusqu'à un an après la date de validité de l'audit</i>	☐	☐	10	☐	
3. Les non-conformités reprises sur le plan d'action, du dernier audit SAC, ont toutes été résolues et ne sont pas à nouveau constatées <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §1 (1*)</i> <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §4 (1*)</i> <i>Conforme si le délai prévu (plan d'action) pour les éventuelles NC's B n'est pas encore dépassé</i>	☐	☐	0	☐	
4. Les non-conformités de type A reprises sur le plan d'action, du dernier audit SAC, ne sont pas à nouveau constatées <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §4 (1*)</i> <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §1 (1*)</i>	☐	☐	10*	☐	
5. Les non-conformités de type B reprises sur le plan d'action, du dernier audit SAC, ont toutes été résolues et ne sont pas à nouveau constatées <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §1 (1*)</i> <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §4 (1*)</i> <i>Conforme si le délai prévu (plan d'action) pour les éventuelles NC's B n'est pas encore dépassé</i>	☐	☐	10	☐	

Total:

% des non-conformités :

		%

Non conformité majeure :

Non conformité mineure :

dont

avec *

Législation:

1*. Arrêté royal du 14/11/2003 relatif à l'autocontrôle, à la notification obligatoire et à la traçabilité dans la chaîne alimentaire

Commentaire contrôleur

--

Commentaire opérateur

☐ Favorable

☐ Favorable avec remarques

☐ Non Favorable

Fait à

le

Signature et cachet du contrôleur

Nom opérateur ou
personne présente :

Fonction :

Signature pour prise
de connaissance :